Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les crédits de 190 millions inscrits dans le Projet de Loi de Finances pour 2020 affectés à l'entretien, la modernisation et le déploiement des dispositifs de contrôle routier.

Effectivement, et comme vous le soulignez, les chiffres de la sécurité routière montrent bien qu'au cours de ces dernières années la logique du « tout répressif » a atteint ses limites. En effet, si les excès de vitesse constituent un facteur accidentogène majeur tant en nombre d'accidents qu'en gravité des dommages occasionnés, le déploiement massif de radars ne saurait constituer la seule solution pour remédier à l'insécurité routière.

Je partage votre position sur le choix du Gouvernement, et dans cet esprit, plusieurs députés du groupe Les Républicains avaient déposé des amendements pour orienter ces crédits vers l'entretien et l'amélioration du réseau routier. Malheureusement la majorité n'en a retenu aucun.

Vous remerciant de votre contribution, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Claude de Ganay Député du Loiret